



Mairie de Xonrupt-Longemer

☎ : 03 29 63 07 24 Télécopie : 03 29 63 65 50
E-mail: accueil.mairie@xonrupt.fr

Monsieur Laurent JOLAIN
Chalet Saint Martin
68 Rue Ambroise COTTET
10 000 TROYES

Xonrupt, le 21 novembre 2023

N/Réf : MB/DD/1322/2023

Objet : **Compte-rendu Commission de sécurité**

Monsieur,

En application des dispositions de l'article R 123-49 du Code de la Construction et de l'Habitation, vous trouverez ci-joint, un exemplaire du procès verbal de la Commission de Sécurité qui s'est réunie à la *Sous-préfecture de Saint Dié Des Vosges*.

La proposition d'avis pour votre hébergement

"Centre de Vacances Chalet Saint Martin" est à ce jour

FAVORABLE

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire
Michel BERTRAND

